



**SUJET : SYNDICATS KORIAN-MEDICA CLINIQUE MEDICO-SOCIAL EHPAD
MOUVEMENT SOCIAL RESSOURCES HUMAINES SSR RESTRUCTURATION
ACQUISITION-FUSION**

Korian-Medica: la CGT et SUD appellent les salariés à la grève mercredi

PARIS, 15 avril 2015 (APM) - La CGT de Korian-Medica appelle les salariés à des débrayages mercredi, tandis que SUD lance une grève illimitée, a-t-on appris auprès de ces syndicats, qui pointent des problèmes de rémunération et de conditions de travail.

Le groupe, qui gère principalement des maisons de retraite et des cliniques de soins de suite et de réadaptation (SSR), est issu d'une fusion entre Korian et Medica, effective depuis avril 2014, rappelle-t-on.

Dans un communiqué mardi, la CGT "santé et action sociale" a affirmé que des salariés de "plus de 60 établissements" participeraient "à ce premier rendez-vous" mercredi. Le syndicat les invite à se mobiliser "contre la politique d'austérité de leur employeur" et "l'enrichissement des actionnaires du groupe au détriment des salariés".

Il rappelle les résultats 2014 largement excédentaires annoncés le 25 mars par la société (cf APM NC8NLS298). "Mais le groupe ne dit rien en ce qui concerne ses [salariés], évidemment zéro euro rime toujours avec zéro euro, avec précarité, avec conditions de travail dégradées, avec un pseudo-dialogue social, non loyal et sourd aux revendications portées par la CGT, avec des droits réduits à néant", énumère la CGT.

Plus précisément, ce sont les salariés des "120 établissements" de la filiale Medica que le syndicat appelle à participer à cette journée d'action, a précisé mardi à l'APM Albert Papadacci, élu du personnel dans plusieurs instances du groupe et de la filiale, où la CGT est l'un des syndicats représentatifs.

La CGT propose de mener des débrayages (la durée et les horaires sont laissés à l'appréciation des salariés) et de faire signer une pétition qui sera remise à la direction. "Nous n'avons pas voulu organiser une grève sur la journée pour ne pas imposer aux salariés une action dure dès le départ", a expliqué le syndicaliste.

Albert Papadacci a rappelé que Medica n'avait pas connu de grand mouvement social depuis 2008, année marquée notamment par une grève de la faim à la résidence des Amandiers à Paris (cf APM MHLJV004).

Mais après la fusion, "la marque Korian a commencé à envahir la marque Medica", et beaucoup de cadres de Medica ont quitté l'entreprise, a-t-il rapporté. "La pression [économique] sur les établissements devenait de plus en plus forte", avec notamment des "non-remplacements" de salariés "de plus en plus importants", a-t-il décrit.

Pour expliquer le déclenchement du conflit, il a expliqué que les élus avaient appris "il y a 15 jours" que la participation versée aux salariés de la filiale Medica serait "cette année de zéro euro", alors que la moyenne des derniers exercices avait été de l'ordre de 300 euros.

De plus, les négociations annuelles obligatoires (NAO) pour 2015 ont abouti à une revalorisation de 15 euros brut seulement pour les 66% de salariés qui étaient sur la base du salaire conventionnel, et de zéro euro pour les autres, a rapporté le syndicaliste.

Egalement mardi, SUD santé-sociaux a appelé dans un communiqué à une "grève illimitée au sein du groupe Korian" à compter de mercredi. Interrogé par l'APM, le syndicat a indiqué qu'il

n'était pas représentatif au niveau du groupe (contrairement à la CGT, la CFDT, l'Unsa et FO). Mais il est "présent sur quelques établissements et se développe de jour en jour".

"Salaires, conditions de travail, reconnaissance professionnelle, reconnaissance de la représentation du personnel, tout est à la traîne. La pression sur le personnel est à son comble, il faut faire plus mais toujours avec moins de moyens et moins de reconnaissance", déplore SUD.

LA FUSION N'A PAS DEGRADE LES CONDITIONS DE TRAVAIL (DIRECTION)

Contacté par l'APM mardi après-midi, le groupe a contesté l'affirmation selon laquelle la fusion a eu un impact négatif sur les conditions de travail des salariés.

"Dès le lendemain de la fusion, l'ensemble des équipes étaient en ordre de marche", en particulier au niveau des directions régionales et des fonctions support pour "assurer la pérennité des établissements sans les désorganiser", a affirmé un porte-parole.

Il a fait valoir que le taux de satisfaction des résidents et patients, mesuré par des enquêtes internes, n'était "pas du tout impacté" par la fusion et "restait à un très bon niveau".

Concernant la filiale Medica, le groupe confirme qu'aucune participation ne sera versée aux salariés en 2015. Cette participation était calculée en fonction de l'atteinte d'objectifs de bénéfices sur 2014, et ceux-ci n'ont pas été atteints au niveau de la filiale.

"Pour autant, l'objectif de Korian est d'éviter que ce genre de situation se reproduise" et la direction des ressources humaines France travaille à une négociation avec les syndicats "pour mettre en place un système de participation commun à tous les salariés" français du groupe à compter du versement de 2016.

Korian France compte 19.000 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) dont environ 6.500 dans la filiale Medica. Parmi ces derniers, moins de 5.000 sont éligibles à la participation, a précisé le groupe.

S'agissant des salaires, Korian-Medica a indiqué que la revalorisation pour 2015, s'appliquant au 1er juillet, concernerait effectivement "environ 70% des salariés" (agents de service, aides-soignants principalement) de Medica, avec "1,2% à 1,3%" d'augmentation. De plus, il existe une augmentation automatique de 1% par an liée à l'ancienneté.

Le groupe a par ailleurs noté qu'il mettait en place pour Medica France, à partir de 2015, une "prime de diplôme" de 750 euros pour les aides-soignants et aides médico-psychologiques (AMP) qui passent un diplôme en formation continue.

Il a confirmé les ordres de grandeur de chiffres cités par SUD, qui relève que "près de 30 millions d'euros ont été distribués aux actionnaires" au titre de 2014 et que le directeur général, Yann Coléou, a perçu une rémunération globale de près de 660.000 euros en 2013.

Lors de la présentation des résultats 2014, le dirigeant a assuré que Korian avait réussi les fusions réalisées lors de l'année écoulée, dont celle avec Medica (cf APM VL7NLV3Y8)

nc/cb/APM polsan
redaction@apmnews.com

NCONMSIH5 15/04/2015 10:14 ACTU

©1989-2015 APM International.